



CHARTRE DES DONS

La bibliothèque est régulièrement sollicitée pour des dons de livres et remercie les généreux donateurs qui alimentent son fonds.

Seuls les livres récents, en très bon état et présentant un intérêt particulier sont intégrés dans ses collections (les dons ayant un coût, non pas d'achat, mais de traitement et de stockage).

Toutefois, la bibliothèque n'ayant pas vocation à accepter tous les dons, elle se réserve le droit d'en refuser certains, tels que :

- Les éditions anciennes ou obsolètes
- Les magazines
- Les encyclopédies
- Les manuels scolaires ou professionnels
- Les livres abîmés (pages cornées, jaunies, soulignées etc...).

La procédure de tri et de sélection est donc définie au cas par cas, en présence du donateur.

Si vous souhaitez faire un don, merci de bien vouloir prendre contact avec les bibliothécaires avant de vous déplacer.